

Protocole de la 50^{ème} Assemblée générale de la SSTH

Lieu: Les Bains de Saillon

Date: 20 juin 2023

Durée: 10.30 – 11.45

Ordre du jour :

1. Bienvenue et ouverture de l'assemblée générale
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 août 2022
3. Mutations et liste d'adresses actuelle
4. Rapport annuel du président
5. Comptes annuels 2022
6. Rapport du réviseur des comptes
7. Décharge du comité directeur
8. Elections
9. Programme annuel
10. Varia

1. Accueil et ouverture de l'assemblée générale

Le président Alain Dougoud salue les 16 membres présents.

En particulier, tous les membres francophones 8 / 16.

Se sont excusés :12 membres

Une liste des personnes présentes se trouve en annexe séparée.

Rémy Schumacher est élu scrutateur.

Par ailleurs, Alain Dougoud remercie notre hôte, Monsieur Dan Meilan pour l'accueil aux Bains de Saillon.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 août 2022

Le procès-verbal a été envoyé avec la convocation et est approuvé à l'unanimité.

3. Mutations et liste actuelle des membres

Des petites mutations ont eu lieu, mais notre association compte toujours 46 membres à la fin de l'année 2022.

Après discussion on décide lors d'un vote [AD(1)] que la liste d'adresse des membres ne sera pas diffusée pour assurer la protection des données.

La liste d'adresse circule pour pouvoir la mettre à jour.

4. Rapport annuel du président

Alain Dougoud fait la lecture du rapport annuel 2022 de l'association. Voir les annexes (F/D)

5. Comptes annuels 2022 (exercice 01.01.22 - 31.12.22)

Le caissier Stefan Egli lit les comptes annuels et donne les explications nécessaires.

Recettes 2021	CHF	6'770.00	
Dépenses 2021	CHF	3'879.35	
Gain 2021	CHF	2'890.65	
Actif	CHF	78'142.52	
Passif		---	
Fortune de l'association	CHF	78'142.52	
Dont	CHF	7'912.00	sur le compte BCV

Cotisations des membres :

En 2022, les cotisations des membres ont été perçues.

Lors de chaque AG, les différentes cotisations (membres : personnes individuelles, bains thermaux, entreprises, etc.) sont votées et mentionnées dans le procès-verbal.

Conformément au vote :

Les cotisations actuelles sont les mêmes depuis 1972 et sont confirmées :

- CHF 300.- pour les entreprises (correspondant à 3 personnes)
- CHF 100.- pour les bains thermaux et les propriétaires de bains, par ex. les communes, etc.
- CHF 60.- pour les membres individuels

Une liste avec les membres d'honneur (« Ehrenmitglieder ») doit encore être réalisée.

6. Rapport du réviseur des comptes

Andreas Wehrli lit le rapport du vérificateur des comptes 2022 du 31 mai 2023.

7. Décharge du comité directeur

- Le rapport annuel 2022 du président est approuvé à l'unanimité.
- Le décompte annuel 2022 est approuvé à l'unanimité.
- Les cotisations des membres pour 2023 sont approuvées à l'unanimité.

Le comité est remercié et la décharge lui est fournie pour son travail.

8. Élections

Des élections (président, comité directeur, etc.) sont organisées tous les trois ans.

Cette année nous devons réélire le comité, car la dernière a eu lieu en 2020

Le président, Monsieur Alain Dougoud, a démissionné de son poste car il est passé à la retraite depuis le 1^{er} avril 2023 et qu'il ne travaille plus qu'à 40% chez HK&T jusqu'à fin 2024.

Le comité comprend actuellement :

- Uwe Gulde, Stefan Egli, Harald Kannewischer.

Ils sont réélus à l'unanimité.

Le nouveau membre du comité et le nouveau président

- Monsieur Silvio Kellenberger se propose comme nouveau membre du comité et il est désigné comme nouveau président.

Il est élu à l'unanimité.

Le contrôleur des comptes est :

- Monsieur Andreas Wehrli

Il est élu à l'unanimité.

9. Programme annuel

Le séminaire de formation continue pour les collaborateurs techniques réalisé par la ssth a eu lieu cette année le 23 janvier 2023 à Lavey-les-Bains.

Au total, 28 personnes ont participé au séminaire, 8 conférenciers ont présenté les divers exposés.

Le prochain séminaire est agencé au 24 janvier 2024 à Lavey-les-Bains.

Pour fêter le 50e anniversaire. Avec les membres de l'association, nous avons prévu un voyage d'études en Autriche. Celui-ci aura lieu du 5 au 7 octobre 2023 comme déjà annoncé dans le Save the Date du 13 avril 2023.

Nous effectuerons la visite de l'usine du constructeur de bassins en acier inoxydable Berndorf Metall- und Bäderbau GmbH et nous pourrons voir des bains thermaux (p. ex. les thermes Hundertwasser et le Wellness Rognerbad à Blumau) et faire une sortie dans un « Heurigen » qui est un local où l'on sert du vin du producteur et où l'on peut aussi manger une cuisine paysanne.

Le formulaire d'inscription avec le programme sera envoyé cet été.

Le voyage sur Vienne, en train ou en avion, sera à la charge de participants et le reste sera vraisemblablement à la charge de la SSTH pour les 50 ans de la SSTH.

10. Varia

Le président a le plaisir de pouvoir remercier une Amie pour le travail qu'elle a réalisé dans l'ombre.

Madame Irène Keller-Richter

Irène a tenu les rênes de l'organisation des séminaires de formation en Suisse romande.

Elle a travaillé pour les Espaces Thermaux Suisse et pour les Bains d'Yverdon-les-Bains dès 2003. Elle a aussi organisé en 2005 les tests de nettoyage du groupe hygiène et depuis 2007 les cours de formations.

L'association à 50 ans et Irène est active à la SSTH depuis 20 ans.

Irène et Pablo je te/vous remercie pour ton engagement et ton soutien. Vous recevez ces 2 bouteilles de Berneck (SG) et comme vous l'appréciez un choix de fromage d'Appenzell. La soirée et les nuitées aux bains de Saillon vous sont aussi offerts par l'association.

Je/nous vous remercions de tous cœurs et nous nous réjouissons de pouvoir réaliser avec vous le voyage en Autriche cet automne.

Le membre du comité Monsieur Harald Kannevischer remercie Monsieur Alain Dougoud pour le travail effectué au comité depuis 2011, comme président depuis 2014 ainsi que pour l'organisation des cours de formations en Suisse romande depuis 2009. Il me remet un magnum d'un excellent producteur de Toscane.

Le site internet de l'association va être repris et remis à jour par Silvio Kellenberger.

Le président sortant

Alain Dougoud



Cham, le 17 octobre 2023 ad/ur